

CONTRAT DE RESERVATION

Entre



Le Camping les Blimouses

1776 rd225 – Quartier les Blimouses

83830 CALLAS

Tel : 04.94.47.83.41

fax : 04.94

email : camping.les.blimouses@orange.fr

www.campinglesblimouses.com

Et

NOM Prénom :

ADRESSE :

CP..... VILLE..... @pays.....

Email :..... @TEL.....

Accompagnée de :

-1 Nom Prénom

-2 NomPrénom.....âge.....

-3 NomPrénom.....âge.....

-4 NomPrénom.....âge.....

-5 NomPrénom.....âge.....

-6 NomPrénom.....âge.....

Réserve

A) UN EMPLACEMENT POUR

Caravane(dimensions) voiture(s)/remorque : Nombre

Tente(dimensions) moto(s) : Nombre

Camping car animal

La date d'arrivée est fixée au / / après 11h

La date de départ est fixée au / / avant 10h

B) LOCATIF

Mobil home 2 chambres 4places : Standard ou Confort

Mobil home 3 chambres 6places : Standard ou Confort

Lodge(Tente safari) 2 chambres: Mezzanine ou 2chambres

Chalet 2 chambres 5 places :

Mobil home PREMIUM : 4 ou 6pers

La date d'arrivée est fixée au/...../..... Après 14 h

La date de départ est fixée au/...../..... Avant 10 h

MENAGE :

je prends le forfait ménage 50€ ou je m'engage à restituer la location dans un parfait état de propreté

Dépôt de garantie : 300 € vous seront demandés à votre arrivée ainsi que le solde de la réservation..

Cette caution vous sera restituée à votre départ, déduction faite des éventuelles détériorations ou du cout de remise en état des lieux.

Votre location prendra effet si nous recevons avant le :

-le présent contrat daté, signé avec la mention « **bon pour accord** »

-l'acompte de 25%

Fait à.....le.....signature

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

1. La réservation ne devient effective qu'après notre accord et réception du contrat rempli et signé, accompagné d'un acompte de 25% pour une location de mobil home ou de 50 euros par semaine de réservation pour un emplacement tente ou caravane. Les places sont attribuées dans l'ordre d'enregistrement des locations. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
2. Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée, auquel il faut rajouter 20 euros de frais de réservation. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
3. Deux cautions seront demandées le jour de l'arrivée. La première de 300 euros pour la location d'un mobil home ou d'un chalet, la deuxième de 50 euros pour le ménage. Ces deux cautions seront restituées dans les 15 jours suivants le départ des locataires, après inventaire et état des lieux, déduction des éventuels frais de remise en état (dégradations...etc), du matériel manquant ou des frais de ménage.
4. Le jour de votre arrivée, l'emplacement pour tente ou caravane sera disponible à partir de 11h ; Les arrivées pour les mobil homes ou les chalets se font à partir de 14H.
5. En cas de retard, nous vous prions de nous prévenir, l'emplacement ou la location reste à votre disposition pendant 24h. Passé ce délai, la direction du camping pourra disposer de l'emplacement ou de la location et l'acompte versé restera acquis au camping Les Blimouses (SAS Les Selves).
6. Pour toute annulation intervenant 3 mois avant le séjour, il sera remboursé 50% de l'acompte versé. Aucune somme ne sera remboursée après cette date.
7. Le jour du départ prévu, l'emplacement tente ou caravane devra être libéré à 10h au plus tard, tout comme les locations de mobil homes et de chalets.
8. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping. Vous êtes tenu de prendre connaissance de ce règlement.
9. Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.
10. Les animaux domestiques sont acceptés dans les conditions suivantes : Ils devront être tenus en laisse, les propriétaires devront ramasser les salissures qu'ils occasionnent et le carnet de vaccination devra être à jour et sera demandé à l'arrivée.
11. Tous les types de barbecues sont interdits à l'exception des barbecues électriques & gaz.
12. En aucun cas, il ne sera accepté plus de 6 personnes par location de mobil home ou chalet ou emplacement.
13. Les visiteurs devront payer dès leur arrivée à l'accueil un droit d'entrée de 2,50€ si la piscine est fermée ou de 4€ si la piscine est ouverte. Demander la réglementation en vigueur. Pour la piscine le bracelet est obligatoire.
14. A demander le jour de votre arrivée à l'accueil. Gratuit pour les personnes du camping. **Les shorts de bains sont strictement interdits.**
- 15.
16. ***Dans nos locatifs (mobil home et chalet) les couettes & alèses pour matelas sont fournis sauf***
17. ***les oreillers.***